

et dix *Ave*) pour la conservation de la sainte Eglise et pour les Intentions recommandées chaque mois par Notre Saint Père le Pape et par les Associés de la LIGUE.

Ces Intentions sont indiquées sur le *Calendrier* des *Billets-images* distribués aux Associés au commencement de chaque mois par les Zélateurs.

3. — **La Communion Réparatrice.** — La troisième Pratique de la LIGUE consiste à faire la sainte Communion pour consoler le divin Cœur des outrages qu'il reçoit de la part des pécheurs, surtout dans le Sacrement de l'Eucharistie, et pour détourner les fléaux de la colère divine.

Régulièrement, cette Communion devrait se faire *chaque semaine* ou, au moins, *chaque mois*; mais cela est laissé à la dévotion de chacun.

Ce qui est exigé des hommes de la LIGUE est qu'ils s'approchent de la sainte Table au moins quatre fois par année, aux jours de communion générale désignés par le prêtre Directeur.

On fait généralement les Communions générales aux époques suivantes : 1. au temps de Pâques ; 2. au mois de juin ; 3. au mois d'octobre ou de novembre ; 4. au mois de décembre ou de janvier.

Le Directeur peut, sans mettre les indulgences en péril, diviser les Associés par détachements pour la Communion générale, afin que les confessions puissent être plus facilement entendues, là